



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

inondations

Question écrite n° 31635

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur les conséquences des inondations subies début décembre 2003 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, face aux dommages causés par les intempéries dans les départements concernés, les ménages aux revenus modestes doivent faire face à des déductions de franchise opérées par les assureurs qui, même si elles sont légales, viennent ajouter des difficultés financières à une situation déjà douloureuse. Elle lui demande donc quelles mesures spécifiques, notamment financières, il entend prendre en direction des victimes les plus démunies des inondations. Il lui semble en effet important que la solidarité nationale joue en priorité en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31635

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 187